

# UN GROUPE

## DE JEUNESSE CATHOLIQUE



LA PALESTRE NATIONALE, SIÈGE DE L'A. C. J. C.

L'ŒUVRE DES TRACTS  
MONTRÉAL



# L'ŒUVRE DES TRACTS

(Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.)

*Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs*

- |   |                               |
|---|-------------------------------|
| * 1. <i>L'Instruction obligatoire.</i>                  | Sir Lomer GOUIN, Juge TELLIER |
| * 2. <i>L'École obligatoire.</i>                        | Mgr PÂQUET                    |
| 3. <i>Le Premier Patron du Canada.</i>                  | R. P. LECOMPTE, S. J.         |
| 4. <i>Le Bon Journal.</i>                               | R. P. MARION, O. P.           |
| * 5. <i>La Fête du Sacré Cœur.</i>                      | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.      |
| * 6. <i>Les Retraites Jermées au Canada.</i>            | R. P. LECOMPTE, S. J.         |
| * 7. <i>Le Docteur Painchaud.</i>                       | C.-J. MAGNAN                  |
| * 8. <i>L'Église et l'Organisation ouvrière.</i>        | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.      |
| * 9. <i>Police! Police! A l'école, les enfants!</i>     | B. P.                         |
| 10. <i>Le Mouvement ouvrier au Canada.</i>              | Omer HÉROUX                   |
| 11. <i>L'École canadienne-française.</i>                | R. P. AdélarD DUGRÉ, S. J.    |
| 12. <i>Les Familles au Sacré Cœur.</i>                  | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.      |
| *13. <i>Le Cinéma corrupteur.</i>                       | Euclide LEFEBVRE              |
| 14. <i>La Première Semaine sociale au Canada.</i>       | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.      |
| 15. <i>Sainte Jeanne d'Arc.</i>                         | R. P. CHOSSEGROS, S. J.       |
| *16. <i>Appel aux ouvriers.</i>                         | Georges HOGUE                 |
| 17. <i>Notre-Dame de Liesse.</i>                        | R. P. LECOMPTE, S. J.         |
| 18. <i>Les Conditions religieuses de notre société.</i> | Le cardinal BÉGIN             |
| 19. <i>Sainte Marguerite-Marie.</i>                     | Une RELIGIEUSE                |
| 20. <i>La Y. M. C. A.</i>                               | R. P. LECOMPTE, S. J.         |
| 21. <i>La Propagation de la Foi.</i>                    | BENOÎT XV                     |
| 22. <i>L'Aide aux œuvres catholiques.</i>               | R. P. AdélarD DUGRÉ, S. J.    |
| *23. <i>La Vénérable Marguerite Bourgeoys.</i>          | R. P. JOYAL, O. M. I.         |
| 24. <i>La Formation des Élités.</i>                     | Général DE CASTELNAU          |
| *25. <i>L'Ordre séraphique.</i>                         | P. MARIE-RAYMOND, O. F. M.    |
| 26. <i>La Société de Saint-Vincent-de-Paul.</i>         | XXX                           |
| *27. <i>Jeanne Mance.</i>                               | Une RELIGIEUSE                |
| 28. <i>Saint Jean Berchmans.</i>                        | R. P. Antoine DRAGON, S. J.   |
| *29. <i>La Vénérable Mère d'Youville.</i>               | Abbé Émile DUBOIS             |
| 30. <i>Le Maréchal Foch.</i>                            | XXX                           |
| 31. <i>L'Instruction obligatoire.</i>                   | R. P. BARBARA, S. J.          |
| 32. <i>La Compagnie de Jésus.</i>                       | R. P. AdélarD DUGRÉ, S. J.    |
| 33. <i>Le Choix d'un état de vie (jeunes gens).</i>     | R. P. D'ORSONNENS, S. J.      |
| 33a. <i>Le Choix d'un état de vie (jeunes filles).</i>  | R. P. D'ORSONNENS, S. J.      |
| 34. <i>Les Congrès eucharistiques internationaux.</i>   | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.      |
| *35. <i>Mère Marie-Rose.</i>                            | Une RELIGIEUSE                |
| *36. <i>Mère Marie du Sacré-Cœur.</i>                   | Une RELIGIEUSE                |
| 37. <i>Le Journal d'un Retraitant.</i>                  | C. DE BEUGNY                  |
| 38. <i>Contre le blasphème, tous!</i>                   | R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J.  |
| *39. <i>Vers les terres d'infidélité.</i>               | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É.     |
| *40. <i>Société de Marie-Réparatrice.</i>               | R. P. DELAPORTE, S. J.        |
| *41. <i>Les Oblats dans l'Extrême-Nord.</i>             | R. P. AdélarD DUGRÉ, S. J.    |
| 42. <i>Saint Gérard Majella.</i>                        | Abbé P.-E. GAUTHIER           |
| 43. <i>Autour du Séminaire canadien des M.-É.</i>       | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É.     |
| 44. <i>Le Bienheureux Grignon de Montfort.</i>          | F. ANANIE, F. S. G.           |
| 45. <i>Monseigneur François de Laval.</i>               | R. P. LECOMPTE, S. J.         |
| 46. <i>Les Exercices spirituels de saint Ignace.</i>    | S. S. PIE XI                  |
| 47. <i>La Villa La Broquerie.</i>                       | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.      |
| 48. <i>Saint Jean-Baptiste.</i>                         | R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J.  |
| *49. <i>Les Frères de la Charité au Canada.</i>         | Frère X...                    |
| *50. <i>L'Une des œuvres des Sœurs de l'I.-C.</i>       | Un AMI DE L'ŒUVRE             |
| 51. <i>Monseigneur Alexandre Taché.</i>                 | R. P. LATOUR, O. M. I.        |
| *52. <i>L'Œuvre du Bon-Pasteur.</i>                     | Un AMI DE L'ŒUVRE             |
| *53. <i>La Croisade des temps modernes.</i>             | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É.     |
| *54. <i>Mère Marie-Anne.</i>                            | Une RELIGIEUSE                |

HN  
31  
039  
v.153  
1932

# Un groupe de jeunesse catholique

Par l'abbé Aurèle PARROT

---

## I

### La nécessité d'un groupe de jeunesse catholique dans une paroisse <sup>1</sup>

---

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESSIEURS,

Notre Saint-Père le Pape invitait au mois de décembre 1929 tous les associés de l'Apostolat de la Prière à prier pour les jeunes gens des grandes villes afin qu'ils vivent de la vie du Christ.

Faire vivre la jeunesse de la vie du Christ, telle est l'idée première qui préside aux établissements de toutes les œuvres de jeunesse catholique.

Mais, ordinairement, cette idée s'exprime en d'autres termes. On dira que les œuvres de jeunesse sont un centre d'amusements honnêtes et économiques, un lieu de préservation morale, un moyen de formation et une école de préparation à l'avenir.

Autant d'expressions, vous en convenez, qui reviennent à dire que le but de ces œuvres est de faire vivre la jeunesse de la vie du Christ. Conséquemment, ces œuvres post-scolaires sont d'une souveraine importance et d'une particulière nécessité. Car elles sont un complément à l'éducation familiale et scolaire.

Or, c'est par l'éducation, plus que par l'instruction, que le jeune homme devient un caractère. Les hommes de caractère

---

1. Extrait d'une allocution prononcée lors de l'affiliation du Cercle paroissial de Lachine à l'A. C. J. C., le 13 décembre 1931.

sont les colonnes de l'édifice social, parce qu'ils sont ceux qui prennent conscience de leurs responsabilités et qui font honneur à leurs devoirs, devoirs individuels, devoirs sociaux, devoirs religieux.

Mais ce n'est pas sur les genoux de sa mère, ce n'est pas même à l'école, que le jeune homme prend conscience de ses responsabilités. Dans la famille, il est initié aux premières nécessités de la vie. A l'école, il est instruit, conseillé, averti, préparé aux luttes futures; mais dans le champ clos de la théorie. Car, à l'école comme dans la famille, il agit automatiquement. Les parents et le maître pensent, choisissent et décident pour lui.

C'est seulement au sortir de l'école qu'il prend conscience de ses responsabilités et qu'il comprend le sens de ses devoirs.

A ce moment-là, cependant, sa première impression est de se sentir libre. Libre, c'est-à-dire son maître. Mais à dix-huit ou vingt ans, il a le vertige de sa liberté. Il fait ses premiers pas dans la vie, il accomplit ses premières rencontres avec les hommes. Tout ce monde qui tourbillonne, tout ce qu'il observe dans la rue, à l'atelier, au bureau, tout ce qu'il voit, ce qu'il entend, ce qu'il lit même: tout est à peu près nouveau pour lui et souvent lui semble contraire à ce qu'il a appris et à ce qu'on lui a dit dans la famille et à l'école.

Ce n'est plus le champ clos de la théorie, c'est le champ de bataille de la vie, dont les premiers coups, souvent, blessent, inquiètent et déconcertent. A la joie de se sentir libre, succède un état d'âme indécis, perplexe et rêveur. Les hochets du monde le captivent et ses fausses maximes deviennent lois. Il essaie et expérimente tout, au risque de compromettre son avenir et même son salut.

C'est ici qu'apparaît la nécessité des œuvres catholiques postsecondaires pour la jeunesse. Que ces œuvres s'appellent Éclaireurs canadiens-français, Conférence Saint-Vincent-de-Paul, Ligue du Sacré-Cœur, Association catholique de la Jeunesse canadienne ou Cercles paroissiaux, toutes elles ont pour but de compléter l'éducation morale, intellectuelle et religieuse, d'adapter aux exigences de la vie nouvelle la jeunesse libérée de la famille et de l'école.

Prescrites par les Souverains Pontifes, patronnées par NN. SS. les évêques, dirigées par les prêtres et basées sur l'esprit chrétien, ces œuvres constituent pour la jeunesse, non seulement un milieu de préservation, mais encore une école d'orientation et de précision où elle prend une notion exacte de ses devoirs et de ses responsabilités.

Ces œuvres, en effet, enseignent. L'honneur, l'économie, la droiture, le dévouement, la charité, l'esprit social, la vertu, la piété, l'apostolat sont le thème de leur enseignement. L'ambiance du milieu corrobore ces leçons, les bons exemples les confirment et entraînent les jeunes à la pratique.

Mais ce qui donne à ces œuvres leur valeur, ce qui fait leur influence, ce qui assure leur efficacité, c'est l'action du prêtre qui les dirige. Par ses études approfondies, sa connaissance parfaite des âmes, son expérience de la vie et surtout son sacerdoce divin, le prêtre devient l'éducateur indispensable de la jeunesse postscolaire. Ces œuvres la mettent entre ses mains et l'approchent de son cœur d'apôtre et de père. Et c'est à lui, de préférence, que le jeune homme confie ses inquiétudes, ses doutes, ses luttes. C'est de lui qu'il reçoit la paix, la lumière et la grâce.

Aussi bien, le jeune homme qui, à la sortie de l'école, fréquente les œuvres de jeunesse, occupe ses loisirs agréablement, parachève sans efforts sa formation morale, intellectuelle et religieuse, fixe par habitude sa volonté vers le vrai, le beau, le bien, devient un caractère qui prend conscience de ses responsabilités, qui fait honneur à ses devoirs et en même temps à sa famille, à la société et à l'Église...

Or, Mesdames et Messieurs, c'est une de ces œuvres que nous avons fêtée aujourd'hui et que vous êtes venus fêter ce soir: le Cercle paroissial de Lachine.

Nous avons toujours considéré une œuvre paroissiale de jeunesse comme un centre vivant, un foyer pour tous les jeunes de la paroisse, capable de satisfaire tous les goûts, toutes les aptitudes, tous les besoins de cet âge.

Cette œuvre, objet de notre affection autant que de notre labeur, nous sommes heureux d'en faire cadeau ce soir à

l'Association catholique de la Jeunesse canadienne, qui, par ses représentants les plus distingués et les plus autorisés, lui décerne, en retour, un diplôme d'affiliation officielle, témoignage d'approbation non équivoque de ses efforts et de ses activités et couronnement solennel de ses succès.

## II

### L'organisation d'un groupe de jeunesse catholique dans une paroisse<sup>1</sup>

*A l'occasion de la réunion annuelle des aumôniers de la région de Montréal, tenue à la Palestre Nationale, le 19 novembre 1931, le Comité régional avait daigné nous inviter à faire une causerie sur la formation et le gouvernement de notre groupe à Lachine.*

*Notre exposé paraît avoir été goûté. Dans la lettre de remerciement que nous a adressée le président du Comité régional, nous relevons le passage suivant qui est tout à l'honneur du Cercle paroissial de Lachine: « En général, on semble bien comprendre la nécessité du programme acéjiste nouveau, mais non la forme que doivent prendre les œuvres destinées à le remplir. Pour la première fois une causerie nous apportait une idée concrète de la conception du groupe acéjiste idéal et nous aidait à diriger nos pas vers un but pratique. »*

*C'est cette causerie que nous livrons aujourd'hui au public acéjiste en lui disant comment a été formé et comment fonctionne à Lachine notre groupe et, comme corollaire, ce que nous pensons de la section d'étude dans le groupe.*

---

1. Causerie donnée le 19 novembre 1931, à la Palestre Nationale de l'A. C. J. C., en présence des aumôniers de la région de Montréal.

### 1. Formation du groupe

A Lachine, le Cercle paroissial existe depuis 1896. Il nous a été confié au mois de septembre 1929. A ce moment-là il était uniquement sportif et presque désert, malgré son beau local richement aménagé de jeux des plus modernes et des plus populaires. Qui n'aurait pas soupiré à la vue de cette palestine en miniature qui avait l'air d'une maison abandonnée? Et qui n'aurait pas tenté un effort? Aussi, nous avons, sur-le-champ, conçu le projet d'en faire une œuvre attrayante et intéressante, un foyer béni où toute la jeunesse de Lachine aurait accès et trouverait des choses pour répondre aux goûts, talents, aptitudes et besoins de son âge.

Après avoir fait part de nos projets à M. le curé J.-V. Thérien, un ami de la jeunesse, qui nous donna carte blanche, nous nous sommes mis aussitôt à la besogne, convaincu, cependant, que la restauration de l'œuvre était une entreprise de deux ans. Mais nous n'avons pas douté un seul instant de son succès. Car nous sommes d'opinion que notre jeunesse canadienne est encore bonne, qu'elle aime le prêtre et va à lui quand elle sent que de son côté il l'aime, lui veut du bien et se donne à elle, le cœur sur la main.

Mais, tout d'abord, il s'agissait de rapatrier au cercle tous les jeunes. Pour y arriver nous nous sommes servi du sport. Le sport, bien organisé, est un très puissant moyen d'attraction. Il est une pierre d'aimant. Tout fut mis en branle: dames, échecs, cartes, ping-pong, pool, quilles. En novembre, nous avons annoncé avec grand fracas l'organisation d'une ligue de gouret, composée de quatre à cinq équipes. Cinquante joueurs donnèrent leurs noms et devinrent membres du cercle. Quatre équipes furent formées. Un comité de gouret pour la ligue fut choisi avec un sous-comité pour chaque équipe. M. le Curé promit une coupe d'argent pour le championnat. L'enthousiasme était à son comble. Une première section était née: la section sportive. Et le cercle comptait, en décembre, plus de cent cinquante membres.

La tactique réussissait. Pour faire une œuvre, il fallait des jeunes. Le sport nous les mettait entre les mains. Il

nous restait à les intéresser et à les occuper à des choses plus sérieuses, sans négliger les organisations sportives qui jouent un rôle considérable dans la formation du caractère et dont les jeunes sont si friands.

Dans nos causeries mensuelles, nous avons commencé à parler de l'avenir et de la nécessité d'une préparation intellectuelle et morale sérieuse. Nous disions à toute notre jeunesse réunie en assemblée générale que l'homme est un être composé de corps et d'âme, que si le corps a besoin d'exercice pour son développement, il en est ainsi de l'âme, et que le développement de ses belles facultés s'opère par la gymnastique de la lecture, de l'étude et de la discussion dans les cercles.

Après quelques mois, quand le terrain fut bien préparé, découvrant que quelques membres avaient déjà fait, à l'école, un peu de théâtre, nous leur avons mis dans la tête qu'ils devaient s'organiser une petite troupe, que jouer des pièces était une belle distraction en même temps qu'un apprentissage à se présenter en public et un moyen de culture pour l'esprit. Ces quelques membres se comptèrent, firent entrer au cercle quelques confrères de naguère, se convoquèrent en assemblée et se choisirent un comité. Une deuxième section était née: la section dramatique, qui interprète, avec un fini assez rare pour des amateurs, plusieurs pièces par année dont les recettes contribuent à nourrir la caisse.

Mais ce n'était pas assez. D'autres membres, plus philosophes et plus curieux de s'instruire, réclamèrent, d'eux-mêmes, la formation d'une section d'étude. De prime abord et à dessein, nous avons fait la sourde oreille. Non que nous ne désirions pas cette section d'étude. Au contraire, c'est par elle que nous étions convaincu de relever le niveau moral et intellectuel de tout le cercle, d'y mettre du sérieux, d'y maintenir le bon esprit, d'y faire de l'apostolat et un recrutement de choix. Mais nous voulions, pour ouvrir cette section d'étude, nous assurer d'un bon noyau, intelligent, dévoué, généreux. Au mois de décembre 1930, dix jeunes gens se présentèrent et se réunirent en assemblée. Une troisième section était née: la section d'étude, qui a presque triplé son

effectif et qui tient régulièrement ses réunions tous les lundis soir<sup>1</sup>.

Au point de vue piété, il y avait à Lachine une Ligue du Sacré-Cœur pour hommes et jeunes gens. Conseillers et chefs de groupe étaient des hommes. Les jeunes n'avaient pas l'avantage d'exercer leur apostolat pour la dévotion au Sacré Cœur. La réunion conjointe des hommes et des jeunes gens avait lieu tous les premiers vendredis du mois. Au mois de septembre dernier, il fut décidé de séparer les jeunes gens des hommes et de les organiser en ligue indépendante avec conseil général spécial et réunion à part. Comme le dimanche est le jour du Seigneur et demande plus d'exercices de piété que durant la semaine, la réunion de la Ligue des jeunes fut fixée le troisième dimanche de chaque mois, à 5 h. Grâce au travail des membres du cercle, la première réunion comptait deux cent soixante-quinze jeunes gens et la deuxième trois cent cinquante, soit la moitié des jeunes gens de Lachine. Les membres du cercle contribuent à répandre au sein de la jeunesse la dévotion au Sacré Cœur.

A cette Ligue du Sacré-Cœur et à ces sections sportive, dramatique et d'étude, vient de s'ajouter une section de conférence Saint-Vincent-de-Paul, pendant que se prépare l'organisation d'un petit journal pour le cercle.

Voilà, pour la métamorphose de l'œuvre en deux ans! Il nous reste à dire comment fonctionne le gouvernement de cette œuvre à multiples sections.

---

1. La marche logique dans la fondation des *groupes* d'A. C. J. C. exige que l'on constitue d'abord un *cercle d'étude*; ce dernier solidement établi devient le noyau autour duquel les autres sections moins importantes, sport, art dramatique, etc., viennent se grouper.

Cependant, lorsqu'il existe déjà, comme à Lachine, une organisation de jeunesse sans cercle d'étude, on peut se servir de cette organisation pour établir un groupe complet d'A. C. J. C., pourvu qu'on remplisse les conditions suivantes: 1° assurer à la section d'étude la prépondérance, au moins dans l'estime des jeunes gens; 2° prévoir dans les statuts du groupe que les autres sections n'absorberont jamais la section d'étude.

La fin et l'esprit d'une société de formation à l'action catholique, comme l'A. C. J. C., exigent absolument, dans tout groupe, l'existence effective d'un cercle d'étude. (Cf. Statuts généraux de l'A. C. J. C., 1927, art. 12.) (*Note des éditeurs.*)

## 2. Gouvernement du groupe

Tout jeune homme qui désire devenir membre du cercle est aspirant pour un mois. Durant ce temps, le conseil l'étudie et prend des informations sur sa conduite et sa moralité. Puis il devient membre par le moyen d'une courte initiation en assemblée générale, qui l'engage sur son honneur à respecter tous les règlements du cercle. Il est membre du cercle indépendamment de toutes les sections. Il paie une contribution annuelle de six dollars, un dollar par mois pendant les six mois de la période la plus active de l'année, c'est-à-dire d'octobre à mars inclusivement. Celui qui paie tout d'un coup l'année complète, n'a que cinq dollars à déboursier. Une fois en règle avec sa contribution, il a le droit de se servir de tous les jeux et le privilège d'entrer dans l'une ou l'autre des sections ou dans toutes, à son choix et librement.

Le cercle est administré par un conseil général, composé de douze officiers. Il s'assemble une fois par mois régulièrement, et plus souvent si nécessaire. Il est en charge pour un an. Il s'occupe de l'administration générale, de l'entretien du mobilier et du local, des organisations extérieures, du recrutement, de la perception des contributions et de toute la finance de l'œuvre. Quatre conseillers sont élus pour représenter les quatre sections. Ils sont comme les délégués du conseil pour l'organisation et la surveillance des sections. Leur terme dure un an.

Le mode d'élections générales est celui des gouvernements du pays, avec tout l'attirail d'usage: dissolution officielle du conseil, nomination des candidats avec bulletin de présentation, campagne électorale, assemblées contradictoires, dépôt, poll, votation, officiers et sous-officiers rapporteurs, listes électorales.

Ce système a un triple effet: d'abord, il ramène au cercle tous les membres que les vacances ont un peu éparpillés dès la fin d'août et les occupe jusqu'à la votation qui a lieu à la troisième semaine de septembre; ensuite, il les force à se mettre en règle avec leur contribution, car seuls les membres

en règle ont droit de vote; enfin, il les habitue à parler en public, à présenter leurs projets, à les défendre et à mériter, par leurs qualités et leurs belles façons, la confiance des électeurs. De plus, les élus sont forcés de bien remplir leurs devoirs et même d'accomplir leurs promesses électorales, car les candidats battus les surveillent de près et ne manquent pas de les rappeler à l'ordre s'ils se négligent, voire de demander à l'assemblée générale un vote de non-confiance.

Ce système est intéressant pour les jeunes, mais il peut être dangereux. Il peut faire naître des clans et du mauvais esprit. A la dissolution du conseil, le directeur, qui reste neutre et muet pendant toute la campagne, doit rappeler à ses membres qu'ils sont tous des amis et qu'ils doivent l'être pendant et après la campagne. D'ailleurs, au Cercle paroissial de Lachine il est entendu que les choses désagréables doivent être acceptées, comme ils disent, « en sport ». Jusqu'à présent, nous n'avons qu'à nous féliciter de ce système et les membres déclarent eux-mêmes qu'ils en tirent grand avantage.

Outre ce conseil général, chaque section est administrée par un comité composé de trois à cinq membres selon les besoins de la section. Ces comités ont pouvoir absolu sur tout ce qui concerne les choses intérieures de leur section, mais ils relèvent du conseil pour les choses extérieures et les finances. Les recettes de chaque section sont versées à la caisse du cercle. Toutes leurs dépenses doivent être autorisées par le conseil. Le secrétaire de chaque comité est tenu de faire un rapport détaillé mensuel des activités de sa section, en présence de tous les membres réunis en assemblée générale. Tous savent donc ce qui se passe dans chaque section, s'y intéressent et sont libres d'émettre les remarques qu'ils jugent à propos sur le rapport et de faire des suggestions pour le bien des différentes sections. Ce rapport doit être approuvé à la majorité de l'assemblée générale. Puisque toutes les sections coordonnent leurs efforts vers le bien général de l'œuvre, tous les membres doivent avoir le droit de s'en occuper et ont le devoir de s'y intéresser. L'œuvre est une, malgré ses différentes sections.

Le directeur fait de droit partie du conseil, des comités et des sections, où il a autorité absolue et droit de veto.

Évidemment, avec une telle organisation, il ne peut compter le nombre d'assemblées auxquelles il assiste par année.

### 3. Influence de la section d'étude dans le groupe

Faisons abstraction, pour le moment, de l'influence morale qu'un jeune homme qui étudie, qui se cultive, peut exercer sur ses compagnons. Plaçons-nous à un point de vue très concret: celui de l'organisation matérielle de la section d'étude dans le groupe.

Nous croyons pouvoir affirmer que deux moyens sûrs et efficaces de maintenir vivante une œuvre de jeunesse, sont: 1° de multiplier les charges et les responsabilités, et 2° d'intéresser tous les membres à l'administration générale de l'œuvre. Ces moyens ne concernent pas exclusivement la section d'étude, mais elle doit être appelée, par la force des choses, à y jouer un rôle des plus importants.

1. Avec notre système d'administration, il y a, au cercle de Lachine, une cinquantaine de jeunes gens qui ont des postes de confiance et des responsabilités vis-à-vis du cercle. Ils forment le tiers de tout le groupe. Ils se trouvent ainsi directement mêlés aux affaires du cercle par devoir et forcément intéressés au bien de l'œuvre. Ils sont des chefs, des sortes de ministres responsables qui s'inspirent dans leur travail de l'esprit de l'œuvre et de son programme. Ils ont bon esprit et restent toujours dans les cadres de l'œuvre. Et, sans s'en rendre compte peut-être, ils y intéressent leurs plus proches amis. Ils les entraînent au cercle en leur demandant de les accompagner lorsqu'ils y vont eux-mêmes pour s'acquitter de leurs devoirs. De plus, ils ont de l'influence sur eux et finissent pas les faire penser et agir de leur façon. C'est une force de rayonnement qui atteint presque tout le groupe.

2. Quant à l'administration générale, tous les membres, indépendamment des sections et simplement à titre de membres, ont droit de s'y intéresser et de s'en mêler, non seulement en temps d'élection pour le choix des officiers, mais tout le long de l'année et sur chaque chose et sur chaque question. C'est une véritable démocratie et il faut qu'il en

soit ainsi dans un groupe de jeunes. Par exemple, au point de vue finances, le conseil n'a pas le droit de faire une dépense de plus de cinquante dollars, sans être au préalable autorisé par l'assemblée générale. De même pour toutes les grandes décisions à prendre, le conseil doit soumettre ses projets, ses entreprises et ses organisations à l'approbation de l'assemblée générale. Il faut que tous les membres puissent se rendre le témoignage que telle ou telle chose se fait ou ne se fait pas parce que, eux, les membres l'ont voulue ou ne l'ont pas voulue. Il faut qu'ils sentent que l'œuvre, c'est leur œuvre, leur affaire.

C'est pourquoi nous avons exprimé l'avis, lors des délibérations du Congrès de Québec, que l'A. C. J. C. ne confie pas l'administration matérielle de ses groupes à l'unique section d'étude comme section dirigeante<sup>1</sup>. Car nous considérons qu'il est dangereux d'imposer officiellement à des jeunes gens qui se considèrent tous égaux, le gouvernement par une section de préférence aux autres sections.

Sans aucun doute, la section d'étude est la plus importante; elle est nécessaire à une œuvre de formation à l'action catholique; bien plus, elle est incontestablement la mieux préparée à la direction générale.

Mais est-il réellement possible *d'imposer* sa direction? Est-il de bonne tactique de faire voir à tout le groupe que cette section est la seule capable de tout faire? Nous ne le

---

1. Les Statuts généraux de l'A. C. J. C. avant 1931 portaient, à l'article 12, que « chaque groupe organise dans son sein un cercle d'étude dont les travaux sont en harmonie avec la fin et le programme de l'Association ». Le Congrès général de 1931 adopta à titre d'essai pour un an des statuts révisés par une commission spéciale; l'article 9 de ces statuts, qui correspond à l'article précité, stipulait que les officiers du cercle d'étude devaient « diriger les activités du cercle et du groupe ». Le Conseil fédéral autorisait cependant le Comité central à accepter, pour expérimentation, des groupes qui ne rempliraient pas cette condition. Le groupe de Lachine a de la sorte été affilié dernièrement, et les faits rapportés dans cette brochure sur son organisation interne ont paru concluants à tous les aumôniers de la région de Montréal qui étaient présents à la réunion annuelle, le 19 novembre dernier: le groupe de Lachine pourrait, d'après eux, être un bon modèle de groupe paroissial affilié à l'A. C. J. C. On reviendrait ainsi, tout simplement, à la lettre des anciennes constitutions, qui obligent un groupe à avoir un cercle d'étude et qui laissent toute liberté au point de vue gouvernement. (*Note des éditeurs.*)

croyons pas. Ne serait-ce pas, du reste, l'exposer elle-même à devenir prétentieuse, hautaine, et, dès lors, impopulaire ?

Une méthode plus discrète serait, à notre avis, beaucoup plus efficace : que les membres de cette section d'étude s'imposent par eux-mêmes, par leur manière de voir, de penser, de juger et d'agir, par leur affabilité et leur discrétion, par leur diplomatie et leur tact, par leurs vertus et leurs bons exemples, en un mot par une sorte de perfection de leur conduite et de leur vie ; c'est à ce prix qu'ils gagneront la confiance et la sympathie de tout le groupe, qu'ils en seront l'âme dirigeante. S'ils arrivent à dominer par leurs plus belles qualités, les membres les choisiront de préférence pour les porter à la direction générale de leur groupe. Et le résultat sera le même, c'est-à-dire que l'esprit acéjiste animera véritablement le groupe.

Qu'on me permette, une dernière fois, de rappeler notre expérience de Lachine.

Cette année, aux élections générales du conseil, les électeurs ont élu six membres de la section d'étude sur huit qui avaient posé leur candidature. De sorte que le conseil du cercle est composé en partie égale : six membres de la section d'étude, dont l'un est le président du groupe, et six membres choisis dans le groupe. D'ailleurs, même en dehors de la section d'étude, il se trouve des membres intelligents, dévoués et populaires qui sont aptes à l'administration et aux organisations et qui rendent de très grands services. Nous ne pouvons pas priver un groupe des sujets les plus débrouillards et les plus initiés aux affaires.

### Conclusion

Voilà comment nous avons formé notre groupe, comment il est gouverné. Il nous a fallu deux ans de tâtonnements et de travail ardu pour lui donner un gouvernement efficace en même temps que facile à tous nos jeunes. Aujourd'hui, il ne nous reste plus qu'à avoir l'œil ouvert sur l'œuvre. Le gros travail d'administration et d'organisation est à la charge des officiers, qui obtiennent aisément le concours de tous les membres. Toutefois, il ne faut pas oublier que le directeur d'une œuvre de jeunes en est la cheville ouvrière.

On répète souvent que la jeunesse est ingrate. S'il y a du vrai dans cette assertion, il faut tout de même ajouter que parfois, et très souvent, elle apporte beaucoup de consolations qui dédommagent amplement des sacrifices de temps, de dévouement et de travail.

Puisse l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française atteindre toute notre jeunesse canadienne et la faire vivre de son magnifique programme de piété, d'étude et d'action! Elle rendra, avec le concours du clergé, d'immenses et de précieux services à toute la jeunesse de notre pays, à la patrie et à l'Église.

## L'Affiliation à l'A. C. J. C.

---

Le Semeur, dans sa livraison de janvier 1932, donnait le compte rendu de l'affiliation du Cercle paroissial de Lachine à l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française. Nous extrayons de cet article l'intéressant passage qui suit:

Le 13 décembre 1931, dans la grande salle de l'académie Piché, à Lachine, avait lieu l'affiliation solennelle, suivant les rites acéjistes, d'un beau groupe de cent cinquante jeunes gens: le C. P. L. (pour employer l'abréviation traditionnelle), le Cercle paroissial de Lachine.

Il s'agit, au sens des Constitutions de l'A. C. J. C., d'un groupe, c'est-à-dire la réunion de plusieurs cercles ou sections différentes, dans une même organisation paroissiale ou dans un même établissement.

Le C. P. L. est composé de trois sections: section d'étude, section dramatique et section sportive. Uniquement sportif à l'origine, ce groupe vient d'être réorganisé complètement, grâce au dévouement et à la compétence de son aumônier, M. l'abbé Parrot. Il vient d'inaugurer son régime nouveau en fêtant un glorieux anniversaire, le trente-cinquième anniversaire de sa fondation et le vingt-cinquième de son incorporation. Un groupe de jeunesse « vieux » de trente-cinq ans, c'est, dans notre jeune pays, un fait qui mérite d'être signalé; pour le groupe lui-même, c'est un gage de longévité; nous la lui souhaitons cordialement.

### Une fête de famille

Les citoyens de Lachine ont raison d'en ressentir un légitime orgueil. Aussi, c'est toute la paroisse qui, en ce dimanche mémorable, fut conviée à des fêtes solennelles; commencées le matin à l'église elles se continuèrent toute la journée; le soir, les pères et mères de famille, sous la présidence du curé, étaient conviés à l'affiliation.

Ce groupe est donc avant tout un groupe paroissial; c'est une œuvre de formation à l'action catholique, complément de l'école.

### L'influence du nombre

L'influence seule du nombre n'est pas suffisante pour le catholicisme; mais, ajoutée à celle du bien, elle est une force qu'il faut tâcher d'utiliser. A Lachine, la section d'étude est le moyen principal de promouvoir la vie catholique. Mais le sport, l'art dramatique, sont d'autres moyens dans la poursuite d'un même idéal. Des membres qui n'auraient pas le loisir ou les aptitudes de venir au cercle d'étude, sont fiers aujourd'hui d'être de la jeunesse catholique, parce qu'on leur a facilité le moyen d'en faire partie.

L'influence pour le bien s'en répand d'autant. Si vous êtes quarante au groupe, vous aurez de l'influence sur cent; si vous êtes cent cinquante, comme à Lachine, c'est trois cents et plus que vous atteindrez indirectement. En voulez-vous la preuve? Nous la trouvons dans un document officiel du C. P. L. publié à l'occasion de l'affiliation:

« En outre de ces sections, la Ligue du Sacré-Cœur des jeunes gens a son siège et son bureau d'administration au Cercle même. Les membres de son conseil et la plupart des chefs de groupe sont des membres du C. P. L. Grâce à leur dévouement et à leur apostolat, ils ont réussi à répandre la dévotion au Sacré Cœur au sein de la jeunesse de Lachine. Plus de trois cents jeunes gens sont ligueurs, assistent une fois par mois à leur réunion et font la sainte communion. La piété qui est « utile à tout » est surtout utile dans une œuvre de jeunesse! »

### L'affiliation à l'A. C. J. C.

Dans la brochure-souvenir des fêtes de Lachine, l'aumônier du Cercle paroissial a bien voulu insérer les lignes suivantes, qui décrivent excellemment les relations créées par l'affiliation entre le groupe de Lachine et notre Association:

« Ce groupe à multiples sections, organisé selon le plan d'orientation nouvelle de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne, a l'honneur d'être affilié, ce 13 décembre 1931, à cette puissante et vaste association canadienne-française, comme groupe type et idéal.

« Cette affiliation, qui marque une nouvelle étape dans notre œuvre, ne change cependant en rien le sens de notre

œuvre. Elle y ajoute, au contraire, la confiance et l'estime des plus hauts personnages de l'A. C. J. C. Elle la fait entrer dans l'effort commun de toute la jeunesse du pays pour la diffusion des idées saines, la revendication des droits, la pratique d'un pur patriotisme et d'un catholicisme militant. Par cette affiliation, la jeunesse du C. P. L. sera plus facilement mise au courant des faits et gestes de la jeunesse de tout le pays. Elle recevra des mots d'ordre des autorités compétentes sur le mouvement général et rénovateur de la jeunesse canadienne-française. Elle sera avertie à temps des mouvements d'ensemble et coopérera au bien de la jeunesse, de la société et de la religion. Vive le C. P. L. Vive l'A. C. J. C. ! »

---

Pour tout ce qui concerne l'A. C. J. C., la fondation, l'organisation et l'affiliation des groupes de jeunes gens, on est prié de s'adresser au Secrétariat de l'A. C. J. C. (840, rue Cherrier, Montréal), ou bien à l'Aumônier général (même adresse).



*Nihil obstat :*

AdélarD DUGRÉ, S. J.

*Cens. dioc.*

---

*Imprimatur :*

† Em.-A. DESCHAMPS, V. G., Év. de Thennesis

*Aux. de Montréal*

Montréal, le 2 mars 1932

# L'ŒUVRE DES TRACTS

(Suite)

- |   |                                |
|---|--------------------------------|
| *55. <i>Les livres... tonique ou poison</i> . . . . .           | Abidé C.-A. LAMARCHE, D. Th.   |
| 56. <i>Contre le travail du dimanche</i> . . . . .              | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.       |
| 57. <i>L'Œuvre de la Villa Saint-Martin</i> . . . . .           | R. P. Gustave JEAN, S. J.      |
| 58. <i>Monseigneur Lafèche.</i> . . . . .                       | R. P. Adélar DUGRÉ, S. J.      |
| 59. <i>Le Bienheureux Bellarmin.</i> . . . . .                  | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.       |
| 60. <i>La Vénérable Bernadette Soubirous</i> . . . . .          | Abbé P.-E. GAUTHIER            |
| *61. <i>Mère Gamelin.</i> . . . . .                             | Une RELIGIEUSE                 |
| 62. <i>Le Recrutement des Retraitants.</i> . . . . .            | XXX                            |
| 63. <i>Madame de la Peltrie.</i> . . . . .                      | R. P. LE JEUNE, O. M. I.       |
| 64. <i>L'Œuvre du curé Labelle</i> . . . . .                    | Abbé Henri LECOMPTE            |
| 65. <i>Saint François Xavier</i> . . . . .                      | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É.      |
| *66. <i>Les Sœurs de Miséricorde de Montréal.</i> . . . . .     | Abbé Elie-J. AUCLAIR, D. Th.   |
| 67. <i>Le Catholicisme en Chine</i> . . . . .                   | Mgr BEAUPIN                    |
| 68. <i>Le Jubilé de 1925</i> . . . . .                          | XXX                            |
| *69. <i>Mère Marie de la Ferre.</i> . . . . .                   | Une RELIGIEUSE                 |
| *70. <i>Mère Marie des Sept-Douleurs.</i> . . . . .             | Une RELIGIEUSE                 |
| 71. <i>Saint Pierre Canisius.</i> . . . . .                     | R. P. LECOMPTE, S. J.          |
| *72. <i>Sainte Madeleine-Sophie Baral.</i> . . . . .            | R. S. C. J.                    |
| 73. <i>Nos Martyrs canadiens.</i> . . . . .                     | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.       |
| 74. <i>Les Servites de Marie.</i> . . . . .                     | R. P. LÉPICIER, O. S. M.       |
| 75. <i>Les Clubs sociaux neutres.</i> . . . . .                 | Abbé Cyrille GAGNON            |
| 76. <i>La Presse catholique</i> . . . . .                       | Mgr Éliás ROY                  |
| 77. <i>L'A. C. J. C.</i> . . . . .                              | Chanoine COURCHESNE            |
| *78. <i>La Petite Sœur des missionnaires.</i> . . . . .         | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É.      |
| 79. <i>Encyclique sur la fête du Christ-Roi.</i> . . . . .      | S. S. PIE XI                   |
| 80. <i>La Retraite spirituelle.</i> . . . . .                   | S. ALPHONSE DE LIGUORI         |
| 81. <i>Une enquête sur le scoutisme français.</i> . . . . .     | XXX                            |
| 82. <i>Le Secrétariat des Familles</i> . . . . .                | Dr Elzéar MIVILLE-DECHÈNE      |
| 83. <i>Le Dr Amédée Marsan</i> . . . . .                        | R. P. LÉOPOLD, O. C.           |
| 84. <i>Comment lutter contre le mauvais cinéma.</i> . . . . .   | Léo PELLAND, avocat            |
| 85. <i>Adolescents! L'école vous invite encore.</i> . . . . .   | Frère LÉOPOLD, C. S. C.        |
| 86. <i>Saint Louis de Gonzague, confesseur.</i> . . . . .       | R. P. PLAMONDON, S. J.         |
| 87. <i>La Transgression du devoir dominical.</i> . . . . .      | XXX                            |
| 88. <i>Le Règne social de Jésus-Christ</i> . . . . .            | Abbé Arthur LAPOINTE           |
| *89. <i>Le Séminaire canadien des M.-É.</i> . . . . .           | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É.      |
| 90. <i>André Grasset de Saint-Sauveur</i> . . . . .             | XXX                            |
| 91. <i>Sauvez vos enfants du cinéma meurtrier!</i> . . . . .    | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.       |
| 92. <i>Actes pontificaux concernant l'Act. franç.</i> . . . . . | S. S. PIE XI                   |
| 93. <i>Répliques du bon sens — I.</i> . . . . .                 | Capitaine MAGNIEZ              |
| 94. <i>Ce que femme veut</i> . . . . .                          | Jeanne TALBOT                  |
| 95. <i>Répliques du bon sens — II</i> . . . . .                 | Capitaine MAGNIEZ              |
| 96. <i>Marie de l'Incarnation</i> . . . . .                     | R. P. FARLEY, C. S. V.         |
| 97. <i>Dimanche vs Cinéma.</i> . . . . .                        | Chanoine HARBOUR               |
| 98. <i>Thaumaturges de chez nous</i> . . . . .                  | R. P. Jacques DUGAS, S. J.     |
| *99. <i>L'Abbé Jacques-François Dujarié.</i> . . . . .          | Frère LÉOPOLD, C. S. C.        |
| 100. <i>Le Rapport Boyer sur le cinéma</i> . . . . .            | XXX                            |
| 101. <i>Nos premiers Missionnaires.</i> . . . . .               | Abbé Napoléon MORISSETTE       |
| 102. <i>Les Retraites fermées en Belgique.</i> . . . . .        | R. P. LAVEILLE, S. J.          |
| *103. <i>La Congrégation du Saint-Esprit.</i> . . . . .         | R. P. G. LE GALLOIS, C. S. Sp. |
| 104. <i>Répliques du bon sens — III.</i> . . . . .              | Capitaine MAGNIEZ              |
| *105. <i>L'Action sociale catholique.</i> . . . . .             | S. G. Mgr HALLÉ                |
| 106. <i>Les Retraites fermées.</i> . . . . .                    | Ferdinand ROY                  |
| 107. <i>Sa Grandeur Monseigneur Courchesne.</i> . . . . .       | XXX                            |
| 108. <i>L'Enc. « Miserentissimus Redemptor »</i> . . . . .      | S. S. PIE XI                   |
| 109. <i>La Langue française</i> . . . . .                       | Chanoine CHARRON               |
| 110. <i>L'Apostolat.</i> . . . . .                              | Rodolphe LAPLANTE              |
| 111. <i>Répliques du bon sens — IV.</i> . . . . .               | Capitaine MAGNIEZ              |
| 112. <i>Le Drapeau canadien-français.</i> . . . . .             | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.       |
| 113. <i>L'Université Pontificale Grégorienne.</i> . . . . .     | XXX                            |
| 114. <i>La Retraite fermée</i> . . . . .                        | Roland MILLAR                  |
| 115. <i>L'Action catholique.</i> . . . . .                      | Mgr P.-S. DESRANLEAU           |

## L'ŒUVRE DES TRACTS

(Suite)

- |  |                                |
|--|--------------------------------|
| 116. <i>Un diocèse canadien aux Indes</i> . . . . .                              | R. P. E. GAGNON, C. S. C.      |
| 117. <i>Le Mois du Dimanche</i> . . . . .  | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.       |
| 118. <i>Pour le Repos dominical</i> . . . . .                                    | D. B.                          |
| 119. <i>Le Problème de la natalité</i> . . . . .                                 | Benito MUSSOLINI               |
| 120. <i>Moniales Carmélites aux Trois-Rivières</i> . . . . .                     | Un AMI DU CARMEL               |
| 121. <i>La Femme canadienne-française</i> . . . . .                              | Sr Marie du Rédempteur, S.G.C. |
| 122. <i>L'Ordre Trinitaire</i> . . . . .   | Jean-Félix DE CERFROID         |
| 123. <i>Charte officielle du syndicalisme chrétien</i> . . . . .                 | O. T.                          |
| 124. <i>Le Sens social</i> . . . . .   | Abbé Joseph-C. TREMBLAY        |
| 125. <i>Sa Sainteté Pie XI</i> . . . . .   | S. Em. le card. ROULEAU, O. P. |
| *126. <i>Le Journal catholique</i> . . . . .                                     | Chanoine François BLANCHET     |
| 127. <i>L'Encyclique « Mens Nostra »</i> . . . . .                               | S. S. PIE XI                   |
| 128. <i>La Destinée sociale de la femme</i> . . . . .                            | Marie-Thérèse ARCHAMBAULT      |
| 129. <i>Les Retraites fermées</i> . . . . .                                      | Dr Joseph GAUVREAU             |
| 130. <i>Le B. Albert le Grand</i> . . . . .                                      | R. P. RICHER, O. P.            |
| 131. <i>La Tempérance</i> . . . . .  | S. G. Mgr COURCHESNE           |
| 132. <i>Les Bénédictins</i> . . . . .  | Dom Léonce GRENIER, O. S. B.   |
| 133. <i>La Médaille miraculeuse</i> . . . . .                                    | R. P. PLAMONDON, S. J.         |
| 134. <i>La Première Missionnaire des Religieuses<br/>du Sacré-Cœur</i> . . . . . | R. S. C. J.                    |
| 135. <i>Mère Bruyère</i> . . . . .   | Sr Marie du Rédempteur, S.G.C. |
| 136. <i>La Formation d'une élite chez la jeunesse<br/>féminine</i> . . . . .     | Marguerite BOURGEOIS           |
| 137. <i>L'Eucharistie et la Charité</i> . . . . .                                | C.-J. MAGNAN                   |
| 138. <i>T. R. P. Basile-Antoine-Marie Moreau</i> . . . . .                       | Une Religieuse de Sainte-Croix |
| 139. <i>La Tempérance — II</i> . . . . .   | S. G. Mgr COURCHESNE           |
| 140. <i>Le Communisme au Canada</i> . . . . .                                    | É. S. P.                       |
| 141. <i>L'Ouvrier en Russie</i> . . . . .  | É. S. P.                       |
| 142. <i>L'Action catholique</i> . . . . .  | Mgr Eugène LAPOINTE            |
| 143. <i>La Russie en 1930</i> . . . . .  | Dr Georges LODYGENSKY          |
| 144. <i>Le Scoutisme canadien-français</i> . . . . .                             | R. P. Paul BÉLANGER, S. J.     |
| 145. <i>L'Aumône</i> . . . . .   | Mgr Charles LAMARCHE           |
| 146. <i>Le monument du Souvenir canadien</i> . . . . .                           | L'hon. Rodolphe LEMIEUX        |
| 147. <i>Les Troubles scolaires de la Saskatchewan</i> . . . . .                  | R. P. TAVERNIER, O. M. I.      |
| 148. <i>L'Offensive soviétique</i> . . . . .                                     | René HENTSCH                   |
| 149. <i>Directives à la Jeunesse</i> . . . . .                                   | S. S. Pie XI                   |
| 150. <i>L'Heure catholique</i> . . . . .   | S. Exc. Mgr DESCHAMPS          |
| 151. <i>Cinquante ans de retraites fermées</i> . . . . .                         | R. P. Louis DASSONVILLE, S. J. |
| 152. <i>Les Jésuites en Espagne</i> . . . . .                                    | XXX                            |
| 153. <i>Un groupe de Jeunesse catholique</i> . . . . .                           | Abbé Aurèle PARROT             |
| 154. <i>La Sanctification du dimanche</i> . . . . .                              | XXX                            |
| 155. <i>Le petit nombre des Catholiques</i> . . . . .                            | Gustave GIBERT, S. J.          |
| 156. <i>Encyclique « Caritate Christi compulsi »</i> . . . . .                   | S. S. PIE XI                   |
| 157. <i>Les Dangers des vacances</i> . . . . .                                   | Abbé Georges PANNETON          |
| 158. <i>La Société St-Vincent-de-Paul à Montréal</i> . . . . .                   | J.-A. JULIEN                   |
| 159. <i>Le Malaise économique</i> . . . . .                                      | Nos Évêques                    |
| 160. <i>Les saints Jésuites canadiens</i> . . . . .                              | André TENNESON, S. J.          |

\* Les brochures précédées d'un astérisque sont épuisées

Prix: 10 sous l'unité franco; \$6.00 le cent; \$50.00 le mille port en plus

Condition d'abonnement: \$1.00 pour douze numéros consécutifs.

L'ACTION PAROISSIALE, 4260, rue de Bordeaux, Montréal — Tél. Amherst 2192